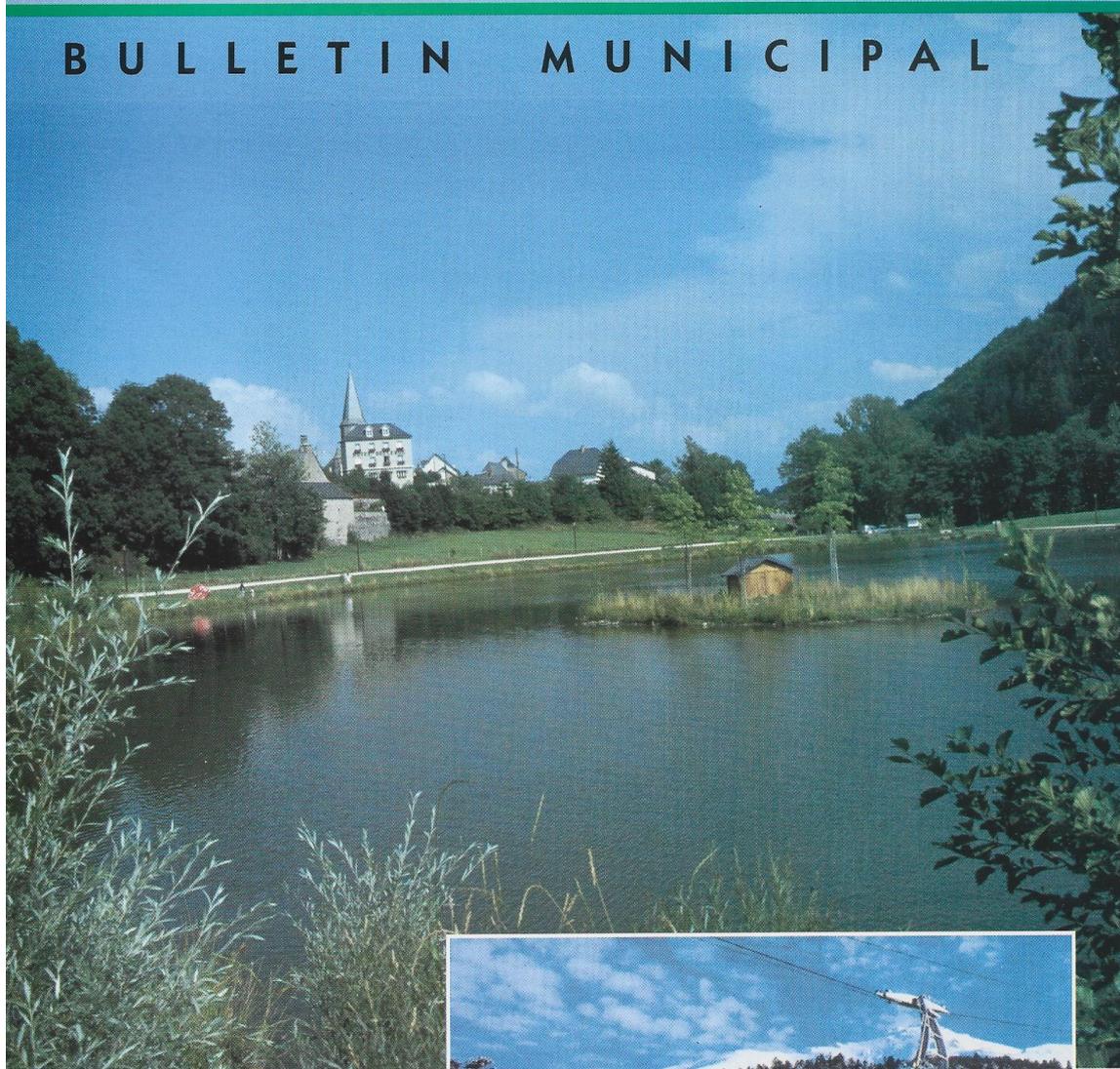


# LAVEISSIÈRE



B U L L E T I N M U N I C I P A L



JANVIER  
1999



## SOMMAIRE

|  |     |
|--|-----|
| Le mot du Maire .....  | 3   |
| Principales réalisations .....   | 4-5 |
| Taux d'imposition de la commune .....  | 5   |
| Produit des 4 taxes .....  | 5   |
| Finances locales .....   | 6   |
| Projets :  |     |
| - Agrandissement de la mairie ...  | 7   |
| - Construction de la nouvelle station d'épuration du Lioran .....                                | 8   |
| - Voirie communale .....   | 8   |
| - Cybercantal .....  | 8   |
| - Opération « Cœur de Village » .....  | 8   |
| - Opération objectif « eau pure » .....  | 8   |
| - Aménagement, développement et promotion de la randonnée sur le massif du Plomb du Cantal ..... | 8   |
| Tourisme :   |     |
| - L'Office de Tourisme du Lioran et des vallées .....  | 9   |
| - Syndicat mixte du Lioran .....   | 10  |
| Agriculture .....  | 11  |
| La forêt .....   | 12  |
| Déneigement au bourg et dans les villages .....  | 12  |
| Conteneurs à ordures .....   | 12  |
| Emploi-jeune .....   | 12  |
| Départementalisation des pompiers .....  | 13  |
| Recensement de la population .....   | 13  |
| Animations sur la commune .....  | 13  |
| Etat-Civil .....   | 14  |
| Une nouvelle étoile .....  | 14  |
| La percée du Lioran .....  | 15  |

Tirage : 350 exemplaires - Imp. La Dépêche, St-Flour

### PA.I.O. (Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation)

Le rôle de la PAIO est d'aider les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, en proposant des formations qualifiantes ou en aidant à la recherche d'emploi.

La PAIO tient des permanences à Murat et Saint-Flour.

Contact : tél. 04.71.60.40.25, Mme Vignau.

En 97-98, 10 jeunes ont été suivis par la PAIO qui les a aidés à reprendre une formation professionnelle et à retrouver un emploi. Un jeune est parti du département, un est encore en formation, sept ont trouvé un emploi.

### Portage de repas à domicile : A.D.M.R. (secteur Murat)

Ce service s'adresse :

- ✓ aux retraités
- ✓ aux handicapés
- ✓ aux personnes momentanément immobilisées

Prix :

- personne seule : 39 F
- couple : 36 F / personne

Appelez :

au : 04.71.20.09.76  
ou : 04.71.20.08.98

sur avis médical  
7 jours / 7

### O.P.A.H.

**Dernière année** pour profiter des aides et subventions pour l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

Permanence en mairie de Murat le 3<sup>e</sup> jeudi du mois, de 11 à 12 h.  
Renseignez-vous pour vos travaux.

### Centre Communal d'Action Sociale

#### Contribution de la Mairie au Conseil Général :

En 1997 : 277.750 F  
En 1998 : 279.997 F

#### Colis des aînés :

La Mairie et le Centre Communal d'Action Sociale ont procédé à la confection et à la distribution des colis des aînés, sans oublier ceux qui séjournent à l'hôpital.

Soit 77 colis pour 1998  
et 73 en 1997

**En 1997**, le CCAS a réglé 13.215 F pour les colis et 3.850 F pour des voyages organisés par les collèges de Murat pour les élèves de Laveissière.

**En 1998**, 13.600 F pour les colis.

---

## Chers Vallagnons,

C'est avec plaisir que nous vous présentons notre bulletin municipal, notre souci étant de communiquer le plus largement possible.

Comment est employé et réparti l'argent de vos impôts ?

Bien que les investissements et les différentes charges soient en augmentation sensible, la part communale de l'impôt a augmenté dans des proportions très modestes (en dessous de l'inflation).

L'endettement communal, très raisonnable, permettra de poursuivre les investissements futurs.

De nombreuses communes voient leur population diminuer, ce qui met la survie de leurs écoles et services publics en danger. Nous avons la chance, et je pense que le recensement du mois de mars le confirmera, de maintenir et même d'augmenter sensiblement notre population.

Votre Maire, le Conseil Municipal, les employés communaux, faisons tout notre possible pour que la vie vous soit des plus agréables dans votre commune et que vous abordiez l'An 2000 dans la plus grande sérénité.

Le Maire,  
Georges BOUVET.

---

## PRINCIPALES RÉALISATIONS 1997-1998

### Restauration du petit patrimoine :

- Moulin de Chambeuil 58.932 F



- Aménagement des fontaines de Chambeuil, Fraise-Haut, Fraise-Bas 120.000 F
- Réfection des métiers à ferrer de La Bastide, Chambeuil, Fraise-Haut, Fraise-Bas 37.036 F
- Réfection de la croix de Fraise-Bas 2.231 F

Ce dossier bénéficie d'une subvention de 45 % (FEOGA et Parc des Volcans).

Les employés municipaux ont effectué une partie des travaux.



Travail à Fraise-Bas

### Aménagement du village de Fraise-Haut :

W.C. public, aménagement de la place, voirie, électrification, dissimulation réseau : 336.876,73 F financés en partie par :

- subvention du Conseil Général 40.690 F
- vente de bois de la section 85.500 F
- subvention France Télécom 1.260 F

### Aménagement du village de Chambeuil :

Voirie et élimination des eaux parasites en direction de la station d'épuration.

Total du marché 652.524,39 F T.T.C. financés en partie par :

- subvention d'Etat (D.G.E.) 119.317 F
- subvention du Conseil Général 35.000 F

### Travaux de voirie communale :

Point à temps essentiellement (suppression de nids de poule), parking du moulin de Chambeuil, voie de Chambeuil au pont de Boule, parking de la poste, trottoirs du bourg, bordures RN 122 au Lioran.

- Coût : 421.750,98 F
- Subvention : 52.941,00 F

### Relais de télévision :

- relais T.V. du lotissement communal du Bec de l'Aigle au Lioran afin d'améliorer la réception d'Arte/la cinquième sur le lotissement, Le Lioran gare et le quartier du tunnel :

Coût : 32.555 F

- participation versée à la commune de Saint-Jacques-des-Blats pour le relais du Plomb du Cantal afin d'améliorer la réception d'Arte/la cinquième sur la station de Super-Lioran côté Laveissière : 11.430 F.

### Travaux à la piscine :

Coût : 62.923,39 F

Étanchéité des caniveaux, étanchéité du moyen bassin et fournitures diverses.

### Chemins ruraux :

Les chemins appartiennent au domaine privé communal, ils doivent rester ouverts à la circulation.

Coût pour 97-98 : 235.955,48 F financés par une subvention FEOGA de 66.000 F, le reste étant financé par les crédits d'Etat suite à l'aménagement de la RN 122 et au remembrement.

Travaux effectués : accès à Combrelles et Empalat. Amélioration des chemins du Gravalhat à Fraise-Haut, du Sibardis, des Bouriges.

### Aménagement de l'ancienne école de Chambeuil :

Coût : 55.458,34 F

Isolation des greniers et du plafond du garage, ouverture de portes, électricité, peinture et isolation de l'escalier, petits travaux.

### Espaces verts et fleurissement :

Coût : 86.617,69 F

### Aménagement de l'espace loisirs autour de l'étang :

Bâtiment sanitaire, barbecue, fontaine, jeux.

Coût : 337.642 F

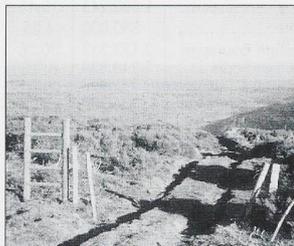
Subvention du point fort touristique : 125.994 F

### Matériels divers :

- Achat de tables, bancs, poubelles 12.954,43 F
- Achat de conteneurs et réparations 16.725,57 F
- Illuminations de Noël 10.275,12 F
- Restauration vitrail de l'église 3.618,00 F
- Rénovation des w.c. publics du bourg 35.748,65 F
- Débroussailleuse 4.349,99 F
- Tondeuse à gazon 61.747,20 F
- Godet 10.647,87 F
- Karcher (nettoyeur haute pression) 20.000,00 F

## TAUX D'IMPOSITION DE LA COMMUNE

### Aménagement des sentiers pédestres :



Avant Seycheuse

Seycheuse, Cère à Jordanne et Téton de Vénus.

Coût : 65.597,96 F  
Subventions : 43.468,00 F



### Eclairage public :

Coût : 101.081,70 F

Amélioration de l'éclairage public, camping et étang.

### Acquisition de matériels pour l'école :

- Informatique 10.870,00 F  
- Jeux 14.876,38 F  
- Extincteurs 2.727,97 F

### Participation de la commune :

Construction des pavillons HLM de Fraisse-Haut : 59.684,08 F

Comparaison avec la moyenne des communes du département ou la moyenne nationale pour la taxe professionnelle

|      | TAXE D'HABITATION                         | FONCIER BATI                              | FONCIER NON BATI                            | TAXE PROFESSIONNELLE                          |
|------|---|---|---|---|
| 1996 | Commune : 5,78 %<br>Département : 13,57 % | Commune : 7,57 %<br>Département : 21,12 % | Commune : 63,63 %<br>Département : 72,66 %  | Commune : 9,65 %<br>Niveau national : 14,54 % |
| 1997 | Commune : 5,78 %<br>Département : 13,71 % | Commune : 7,57 %<br>Département : 21,41 % | Commune : 63,63 %<br>Département : 73,34 %  | Commune : 9,65 %<br>Niveau national : 14,72 % |
| 1998 | Commune : 5,90 %<br>Département : 13,85 % | Commune : 7,72 %<br>Département : 21,62 % | Commune : *64,90 %<br>Département : 74,14 % | Commune : 9,84 %<br>Département : 15,92 %     |

\*Les terrains agricoles sont exonérés de la taxe foncière sur les propriétés non bâties perçue au profit du Département et de la Région.

## PRODUIT DES 4 TAXES

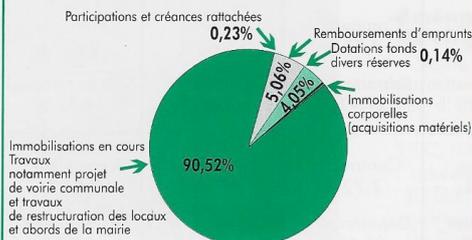
Année 1998

|                                     | COMMUNE          | DEPARTEMENT      | REGION         |
|-------------------------------------|------------------|------------------|----------------|
| Taxe d'habitation .....             | 479.751          | 666.773          | 157.708        |
| Taxe foncière .....                 | 517.436          | 875.730          | 185.281        |
| Taxe foncière propriétés non bâties | 180.470          | 8.310            | 907            |
| Taxe professionnelle .....          | 1.555.485        | 1.811.553        | 347.782        |
| <b>TOTAUX .....</b>                 | <b>2.733.142</b> | <b>3.362.366</b> | <b>691.678</b> |

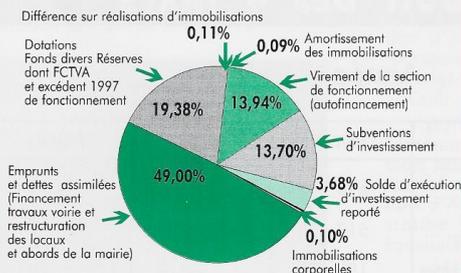
# FINANCES LOCALES - année 1998

## INVESTISSEMENT

| Dépenses   | Montant          | %     |
|--|------------------|-------|
| - Participations et créances rattachées  | 22.165           | 0,23  |
| - Remboursements d'emprunts .....  | 483.019          | 5,06  |
| - Dotations fonds divers réserves .....  | 13.350           | 0,14  |
| - Immobilisations corporelles .....  | 386.836          | 4,05  |
| (acquisitions matériels)   |                  |       |
| - Immobilisations en cours .....   | 8.639.974        | 90,52 |
| travaux : notamment projet de voirie communale et travaux de restructuration des locaux et abords de la mairie |                  |       |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL .....</b>   | <b>9.545.344</b> |       |

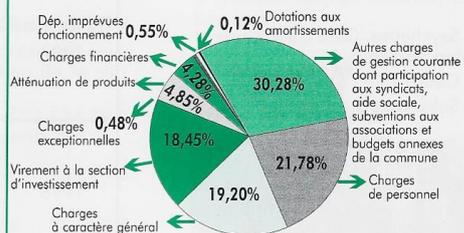


| Recettes  | Montant          | %     |
|---|------------------|-------|
| - Virement de la section fonctionnem. (autofinancement) | 1.330.243        | 13,94 |
| - Amortissement des immobilisations                     | 8.529            | 0,09  |
| - Dif. sur réalisations d'immobilisat.                  | 10.826           | 0,11  |
| - Dotations fonds divers réserves .....                 | 1.853.680        | 19,38 |
| dont FCTVA .....  | 311.252          |       |
| et excédent 1997 de fonctionnement                      | 1.538.258        |       |
| - Emprunts et dettes assimilées .....                   | 4.676.916        | 49,00 |
| - Immobilisations corporelles .....                     | 9.925            | 0,10  |
| - Solde d'exécution invest. reporté .....               | 351.285          | 3,68  |
| - Subventions d'investissement .....                    | 1.303.940        | 13,70 |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL .....</b>                              | <b>9.545.344</b> |       |

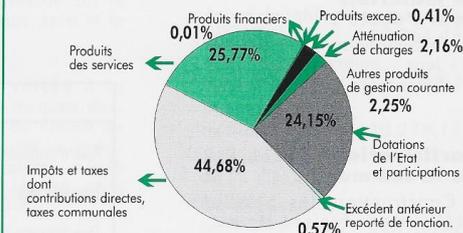


## FONCTIONNEMENT

| Dépenses  | Montant          | %     |
|---|------------------|-------|
| - Virement à la section d'investissem.                                      | 1.330.243        | 18,45 |
| - Atténuation de produits .....   | 350.000          | 4,85  |
| - Autres charges de gestion courante dont participation aux syndicats ..... | 2.183.352        | 30,28 |
| aide sociale .....  | 279.997          |       |
| subv. associations et budgets annex.  | 334.200          |       |
| - Charges à caractère général .....   | 1.384.084        | 19,20 |
| - Charges de personnel .....  | 1.570.200        | 21,78 |
| - Charges exceptionnelles .....   | 34.751           | 0,48  |
| - Charges financières (intérêts emp.)                                       | 308.323          | 4,28  |
| - Dépenses imprévues de fonction. ...                                       | 40.000           | 0,55  |
| - Dotations aux amortissements .....  | 8.529            | 0,12  |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL .....</b>  | <b>7.209.482</b> |       |



| Recettes   | Montant          | %     |
|--|------------------|-------|
| - Produits des services .....  | 1.857.963        | 25,77 |
| dont vente des bois .....  | 1.033.000        |       |
| redevances .....   | 498.000          |       |
| et refacturation de charges .....                                    | 271.963          |       |
| - Produits financiers .....  | 400              | 0,01  |
| - Produits exceptionnels .....                                       | 29.751           | 0,41  |
| - Atténuation de charges .....                                       | 155.600          | 2,16  |
| - Autres produits de gestion courante                                | 162.000          | 2,25  |
| - Dotations de l'Etat et participations .                            | 1.741.334        | 24,15 |
| - Excédent antérieur reporté fonct. ....                             | 41.130           | 0,57  |
| - Impôts et taxes .....  | 3.221.004        | 44,68 |
| dont contributions directes .....                                    | 2.733.142        |       |
| Taxes communales (taxe de séjour, remontées mécan., droits mutation) | 440.400          |       |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL .....</b>   | <b>7.209.482</b> |       |



**Budget eau-assainissement :** La section d'exploitation s'équilibre à 448.217 F avec un virement à la section d'investissement de 283.641 F et la section investissement à 398.189 F.

**Budget du Centre Communal d'Action Sociale :** Voté par son conseil d'administration, il s'équilibre en fonctionnement à 19.065 F.

**Budget du camping :** Il s'équilibre à 317.463 F.

# AGRANDISSEMENT DE LA MAIRIE

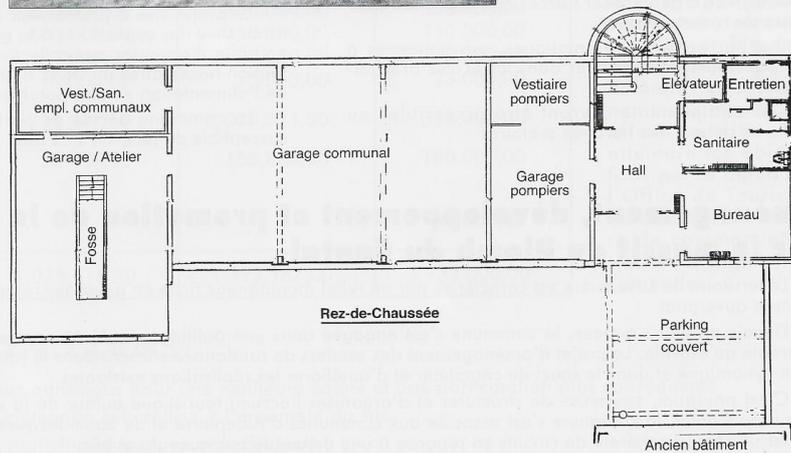
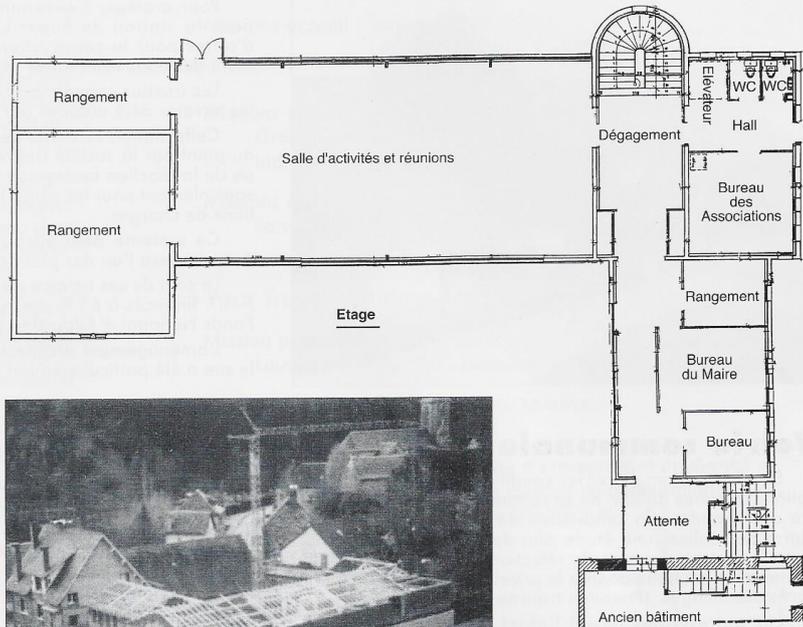
## Plan des nouveaux locaux

**Ces travaux ont pour but de faciliter le travail de tous les employés municipaux et des élus.**

**Ils permettront d'accueillir le public dans de meilleures conditions et de respecter la confidentialité.**

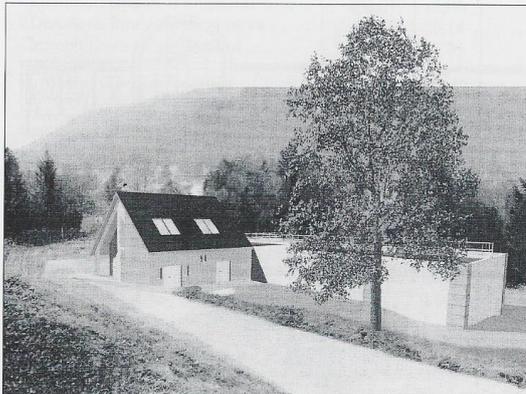
**Ils faciliteront la vie des associations en mettant à leur disposition salle d'activités, bureau et rangement.**

**De plus, la construction d'ateliers et de garages municipaux est devenue indispensable puisque les locaux des caves sont dangereux et insalubres.**



## PROJETS

### Construction de la nouvelle station d'épuration du Lioran



Pour protéger l'environnement, le syndicat mixte pour la station de Super-Lioran a lancé un appel d'offres pour la construction d'une station de traitement des eaux résiduaires performante.

Les travaux commenceront au printemps 1999 sur les terrains déjà occupés par la station existante.

Cette station sera équipée du procédé BIO-D, mis au point par la société Degremont, basé sur le principe de la réaction biologique séquentielle et développé spécialement pour les zones touristiques à fortes variations de charges.

Ce système déjà éprouvé aux Etats-Unis et en Autriche sera l'un des premiers construits en France.

Le coût de ces travaux s'élève à environ 6.000.000 F H.T. financés à 65 % par les agences de Bassin et le Fonds National d'Adduction d'Eau.

L'aménagement architectural et l'intégration dans le site a été particulièrement soigné.

### Voirie communale

Soucieuse d'améliorer les conditions de communications routières au sein de sa commune, la municipalité a demandé à la subdivision de l'équipement de Murat de réaliser une étude afin de programmer un financement pluriannuel de réfection de sa voirie. La commune a souhaité donner la priorité aux rues et aux accès des villages. (Première tranche environ 1,5 MF).

Les autres voies feront l'objet d'une deuxième tranche.

### Cybercantal

Le programme cybercantal, initié par le Conseil Général, vise à généraliser l'accès aux nouvelles techniques de communication.

Des équipements informatiques, subventionnés à 50 %, devraient être installés dans les écoles prochainement.

Ces équipements devront être accessibles au public en dehors des horaires scolaires.

### Opération « Cœur de village »

La commune a posé sa candidature pour participer à l'opération « cœur de village ».

Cette opération vise à redynamiser les villages à partir d'une réflexion d'aménagement et de développement.

L'étude, menée par le CAUE, est financée à 80 % par le Conseil Général et la Direction Régionale de l'Environnement.

### Opération objectif « eau pure »

Suite à la création d'un comité de réflexion et d'évaluation sur la mise en conformité des périmètres de protection des captages, la commune a été préchoisie pour faire partie d'une étude expérimentale par sites.

Le projet vise à promouvoir une approche globale et exhaustive des aspects liés à la gestion de la ressource en eau afin d'apporter aux collectivités les éléments d'information nécessaires au choix d'une stratégie pour l'avenir de l'alimentation en eau potable.

La commune décide de participer à cette opération susceptible de recevoir une aide financière de 75 %.

### Aménagement, développement et promotion de la randonnée sur le massif du Plomb du Cantal

Le territoire de Laveissière est caractérisé par un relief montagneux riche en paysages remarquables du secteur volcanique auvergnat.

Depuis plusieurs années, la commune s'est engagée dans une politique de développement local tant en période hivernale qu'estivale. Le projet d'aménagement des sentiers de randonnée s'inscrit dans le prolongement de cette stratégie dynamique et dans le souci de compléter et d'améliorer les réalisations existantes.

C'est pourquoi, soucieuse de structurer et d'organiser l'accueil touristique autour de la randonnée sur le site du Plomb du Cantal, la commune s'est associée aux communes d'Albepierre et de Saint-Jacques-des-Blats afin de développer un réseau cohérent de circuits en réponse à une demande marquée du public.

# TOURISME

## L'office de Tourisme du Lioran et des vallées

### LES HOMMES

L'Office du tourisme du Lioran et des vallées, c'est avant tout une équipe qui œuvre pour l'accueil, la promotion, l'animation et la commercialisation du site.

Face au développement de la commercialisation et aux objectifs que s'est fixé le bureau dans ce domaine, cette équipe vient d'être renforcée avec une embauche réalisée dans le cadre d'un emploi jeune. Ce poste devrait assez rapidement s'autofinancer, grâce aux ressources nouvelles que génère la commercialisation (commissions).

Par ailleurs, Transmontagne est associé aux différentes missions de l'office permettant ainsi la constitution d'une équipe où les rôles de chacun sont clairement définis.

#### ⇒ Pour l'Office de Tourisme

Missions accueil : Sandrine MOURLON  
Lydia PUYFAGÈS-COUDERC  
Karine MOLLION

Missions commercialisation et promotion :  
Groupe : Lydia PUYFAGÈS-COUDERC  
Individuel : Karine MOLLION

Missions administration et comptable :  
Sandrine MOURLON

#### ⇒ Pour Transmontagne

Mission promotion communication :  
Laurence CARBONNEL (détachée à l'Office du Tourisme)

Mission animation et coordination sportive :  
Willy Georges BAPTISTE

Mission commercialisation (comité d'entreprise et étudiants) :  
Anne FICOT aidée par deux contrats de qualification :  
Estelle LACOSTE et Claudine DELPIROUX

Mission animation culturelle :  
Pascal NAVET

### LE BUDGET

| POSTES                      | PRÉVISIONNEL<br>98  | RÉALISÉ 98<br>du 01/01/98 au 30/11/98 | PRÉVISIONNEL<br>99  |
|-----------------------------|---------------------|---------------------------------------|---------------------|
| <i>Subventions</i>          |                     |                                       |                     |
| Conseil Général             | 300.000,00          | 350.000,00                            | 350.000,00          |
| Laveissière                 | 300.000,00          | 350.000,00                            | 350.000,00          |
| Saint-Jacques               | 80.000,00           | 90.000,00                             | 90.000,00           |
| Albepierre                  | 10.000,00           | 23.000,00                             | 23.000,00           |
| <i>Adhésions</i>            | 235.347,50          | 323.321,00                            | 350.000,00          |
| <i>Ventes (commissions)</i> | 50.456,00           | 155.866,00                            | 180.000,00          |
| <i>Etat</i>                 |                     |                                       |                     |
| Contrat Emploi Jeune        | -                   | -                                     | 90.000,00           |
| <b>TOTAUX</b>               | <b>1.075.616,80</b> | <b>1.292.187,00</b>                   | <b>1.433.000,00</b> |

Il faut noter une augmentation sensible de l'ensemble des ressources. Ceci grâce à la participation supplémentaire consentie par l'ensemble de la collectivité, et par les différents acteurs économiques du site. Cet effort contribuera à atteindre les objectifs fixés par le bureau de l'Office de Tourisme, notamment en matière de commercialisation et d'animations culturelles.

### LES PROJETS EN COURS

- Refonte du système des adhésions pour une meilleure équité et une participation plus conséquente.
- Développement de l'animation culturelle sur l'ensemble du site.
- Montage de produits touristiques (groupe et individuel).

## TOURISME

### Syndicat Mixte du Lioran

*Le maire de Laveissière, Georges Bouvet, a été élu président du syndicat mixte du Lioran.*

*Il succède à Pierre Jarlier qui a démissionné en raison de ses nouvelles fonctions parlementaires.*



#### Le personnel :

3 agents conducteurs deuxième niveau à plein temps (dont 1 agent détaché à la Lyonnaise des Eaux et 1 agent recruté au 1<sup>er</sup> juillet 98).

1 agent conducteur premier niveau à plein temps.

1 agent technique qualifié à plein temps.

1 CES agent d'entretien pour une durée de 1 an.

4 agents contractuels saisonniers (placement sur les parkings durant les congés d'hiver).

1 secrétaire à temps partiel.

#### Navette par car Laveissière - Super-Lioran

Le Conseil municipal a décidé de reconduire, pour cet hiver, le service de navette gratuit pour l'usager entre Laveissière et Super-Lioran, durant les vacances scolaires.

Rappel des points de chargement :

- Le bourg (Insalut, parking, Bellevue)
- Fraisse-Haut (place)
- La Bourgeade

Pour la saison 97-98 : Nombre d'usagers : 1.233 / Coût : 32.617,21 F

#### Les fonctions :

Le Syndicat mixte assure en priorité le déneigement du domaine public de la station excepté le CD 67, ainsi que celui des parties privatives après signature de conventions fixant les tarifs et modalités de déneigement. 4 personnes ont été embauchées afin d'assurer l'accueil et le bon placement des véhicules sur les parkings durant les week-ends et les vacances scolaires.

Le syndicat mixte a mis en place l'organisation du service de navettes intra-muros.

Durant l'année, il surveille et entretient le réseau d'assainissement et des stations d'épuration. Le service de l'eau a été affermé en 93. Il assure l'entretien des parkings, des voies et des espaces verts (jeux, terrains de boules...), le nettoyage de la station après chaque manifestation, l'entretien du réseau d'éclairage public, le nettoyage des w.c. publics, l'entretien du parc de véhicules et de matériel.



La commune a participé à la réussite de cette manifestation d'ampleur nationale à hauteur de 40.000 F

# AGRICULTURE

## Réforme des biens des sections

La réforme de la gestion des biens des sections de la commune se trouve en conformité avec la loi puisque les biens à vocation agricole ont été attribués par convention pluriannuelle (8 ans) aux exploitants domiciliés réellement sur les sections et y ayant le siège de leur exploitation.

Toutes les conventions de tous les agriculteurs de toutes les sections ont été recalculées dans un souci d'équité sur la base du tarif préfectoral en tenant compte de la qualité de chaque terrain.

Cette révision générale a été faite pour donner satisfaction à l'ensemble des agriculteurs de notre commune, les aider à s'y maintenir et leur permettre ainsi de travailler dans de bonnes conditions.

## Calamités agricoles

A la suite de la sécheresse que nous avons connu cet été, les communes des cantons de Saint-Flour Nord, Saint-Flour Sud et Murat ont effectué une demande d'indemnisation au titre des calamités agricoles.

Laveissière a demandé à faire partie des communes sinistrées.

En effet, les agriculteurs du haut de la commune (Le Meynial, Les Cheyrouses, La Chassagne, La Bastide, Grand Champ) ont subi une perte de fourrage variant de 20 à 40 % voire 50 % pour certains. Dans la vallée, la perte serait avoisinante de 20 %.

A ce jour, nous attendons la décision ministérielle.

## Quelques chiffres sur Laveissière en 1996

(source AGRESTE)

SAU moyenne : 56,7 ha.

Nombre d'exploitations : 14 dont 1 GAEC.

Age des exploitants :

- moins de 35 ans = 2

- 35-45 ans = 3

- 45-55 ans = 5

- plus de 55 ans = 4

Exploitation :

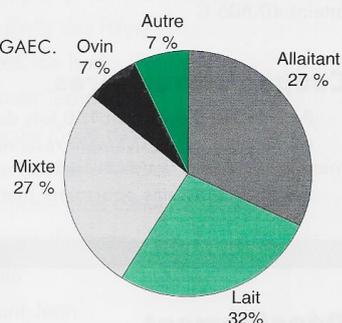
- Allaitant = 4

- Lait = 5

- Mixte = 4

- Ovin = 1

- Autre = 1



## Groupement de défense contre les ennemis des cultures

Lors de son assemblée générale du 19/01/99, le groupement de défense contre les ennemis des cultures de Laveissière a procédé au renouvellement de son bureau :

- présidente : Mme Escure Sylvie.
- vice-présidents : M. Hurgon Augustin et Mme Chanat Nicole.
- secrétaire : Mlle Le Loup Hélène
- trésorier : Mme Granier Marie-Jeanne

Afin de lutter contre l'invasion des rats, un empoisonnement collectif se met en place.

Comment différencier les rats et les taupes ?

### LA TAUPE

- c'est un mammifère fouisseur.
- elle est présente partout en France surtout dans les prairies, à la lisière des bois, près des zones humides.
- elle se **nourrit** d'insectes et de larves.
- sa **reproduction** est limitée à une portée par an de 3 à 4 petits qui ne lui permet pas de pulluler.
- les premières **taupinières** apparaissent toujours en bordure de parcelles, elle sont en forme de cônes et sont espacées les unes des autres. Fraîches, elles ont à leur sommet des mottes de terre en forme de « boudins ».

### LE RAT ou « RAT TAUPIER »

- c'est un mammifère rongeur et fouisseur.
- il est présent dans les prairies entre 400 et 1.200 m d'altitude.
- il se **nourrit** de végétaux (racines).
- sa période de **reproduction** s'étend de février à octobre. La femelle peut avoir 4 à 6 portées par an de 4 petits. A ce cycle annuel, se superpose parfois un cycle de **pullulation** de une à plusieurs années.
- il peut être **vecteur de parasitoses** comme l'échinococcose alvéolaire (grave pour l'homme).

## LA FORÊT

### Recettes :

Vente 1997 : 1.040.000 F

Vente 1998 : 996.320 F

### Dépenses

Pour 1997 et 1998 : ouverture de pistes de débardage, travaux pont S.N.C.F. Belles aigues, plantations, entretien parcellaire, protections contre le gibier, traitement insecticide, dégagement des semis, dépressage.

Pour 1997 : 178.300 F

Pour 1998 : 175.200 F plus gardiennage 10 % sur les recettes, 4 % sur les travaux, plus les impôts.

A noter que le montant annuel du remboursement des emprunts (travaux pistes et plantations) atteint 40.605 F.



### Coupes affouagères

Pour 1998, il a été fait 150 lots de bois, ce qui représente 450 stères pour 315 m<sup>3</sup> de bois.

Les lots sont exclusivement réservés aux habitants résidant sur la commune et doivent être brûlés obligatoirement sur le territoire de Laveissière.

Les abus constatés pourraient mettre en péril ces avantages.

### Déneigement au bourg et dans les villages

Afin de faciliter le passage des engins de déneigement, il serait souhaitable que les riverains fassent preuve de compréhension lors du stationnement, aux endroits difficiles (La Bourgeade, lotissement Fraisse-Haut).

Il est inutile de téléphoner aux employés communaux en cas de difficultés liées au déneigement, il vaut mieux alerter le secrétariat de mairie.

Rappel : M. Charbonnel Elie ne peut être joint par téléphone, ne pas confondre avec M. Charbonnel Michel qui n'est pas employé communal.

### Conteneurs à ordures

La commune de Laveissière a le privilège de posséder des conteneurs à ordures. Afin que chaque utilisateur puisse en tirer un meilleur service, il serait souhaitable d'en respecter les modalités.

En particulier, il est rappelé que toutes les ordures doivent être enfermées dans des sacs en plastique et que les produits des tontes de jardin ne doivent pas être misés dans les conteneurs.

### Emploi-jeune

Depuis janvier 1999, un emploi-jeune d'aide-éducateur a été nommé à l'école de Laveissière.

Cet emploi, rétribué par l'Education Nationale, est contrôlé par l'Inspection Départementale.

Mlle Locatelli Sandrine, domiciliée à Murat, titulaire d'une licence de psychologie et candidate au concours d'entrée à l'IUFM, a pris ses fonctions dans notre école pour :

- aider à l'animation de la bibliothèque et à son organisation
- aider aux activités liées à l'informatique
- aider à l'encadrement des sorties scolaires et d'ateliers (musique, art, sport)
- aider à l'intégration des élèves en difficulté
- aider aux devoirs après 16 h. 30
- accueillir le public, hors temps scolaire, pour les activités informatiques, lorsque le plan Cybercantal sera mis en place.

## ANIMATIONS SUR LA COMMUNE

Année 1999

### Départementalisation des pompiers

Le conseil municipal a décidé d'adhérer au principe de réorganisation territoriale des services d'incendie et de secours et a donné un avis favorable au transfert de gestion qui prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 1999.

Cette intégration au corps départemental se traduit par la prise en charge par le SDIS des dépenses de fonctionnement et de renouvellement des matériels et par le versement, par la commune, en compensation, d'une contribution de transfert, ajoutée à la contribution habituelle.

### Recensement de la population

Le recensement de la population aura lieu à partir du 8 mars 1999. Les personnes vivant en « communautés » (internats, hôpitaux, foyers de travailleurs...) seront recensés dès février.

Cette action conjointe de l'I.N.S.E.E. (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) et des mairies est l'occasion de disposer d'une photographie précise de la population.

Chaque personne vivant en France, quels que soient sa nationalité et son âge, est concernée.

Un agent recenseur viendra déposer et retirer à votre domicile des questionnaires. Votre anonymat est préservé, les informations recueillies sont confidentielles et uniquement destinées à l'INSEE qui les transforme en statistiques.

— Mlle Le Loup Hélène recensera la population du Lioran, Font d'Alagnon, Font de Cère, Super-Lioran.

— Mme Fleury Annie recensera la population du reste de la commune.

|                  |  |
|------------------|--|
| 6 février        | Groupe « Roots Muffin Job » (Patinoire)                        |
| 7 février        | Championnat de raquettes à neige                               |
| 12 février       | Chorale « Santalou » (église du bourg)                         |
| 13 février       | Groupe « Caméléon » (Patinoire)                                |
| 20 février       | Groupe « Pieds de porc Vinaigrette » (Patinoire)               |
| 27 février       | Groupe « Les Blisters » (Patinoire)                            |
| 4, 5, 6, 7 mars  | Course internationale de ski au Lioran                         |
| 6 mars           | Groupe « Mister Midnight » (Patinoire)                         |
| 9 mars           | Journée départementale de la retraite sportive au Lioran (Val) |
| 13 mars          | Bal masqué (Salle des fêtes)                                   |
| 13 mars          | Groupe « Rock too bad » (Patinoire)                            |
| 20 mars          | Groupe « Soirée Techno »                                       |
| 27 mars          | Quine de l'école (Salle des fêtes)                             |
| 3 avril          | Soirée « Blues Youssef + Arvek » (Patinoire)                   |
| 4 avril ou 9 mai | Rencontre amicale judo (Salle des fêtes)                       |
| 17 avril         | Soirée bavaroise (Patinoire)                                   |
| 18 ou 19 juin    | Fête de l'école  |
| 26 juin          | Feu de la Saint-Jean   |
| 14 juillet       | Méchoui (Plan d'eau)   |
| 17 juillet       | Concours de pétanque   |
| 1 août           | Journée vide-grenier (au bourg)                                |
| 21 et 22 août    | Fête patronale et mariage auvergnat (Plan d'eau)               |
| 2 octobre        | Cross des pompiers   |
| 27 novembre      | Téléthon (Salle des fêtes)                                     |

Durant les congés scolaires, l'Office de Tourisme du Lioran diffuse hebdomadairement un programme d'animations.



## ETAT-CIVIL

**1997**

### MARIAGES

- 12 avril  
Barthélémy Bruno  
Ansaldo Véronique
- 5 juillet  
Pingaut Sylvain  
Kempf Maryse
- 6 septembre  
Bonhomme David  
Dumont Nathalie
- 6 septembre  
Teissède Olivier  
Chazelon Cécile
- 18 octobre  
Dauche Pascal  
Granier Régine
- 22 novembre  
Gémarin Daniel  
Pouderoux Marie-Christine

### NAISSANCES

- 23 février  
Mazzoleni Léa (Super-Lioran)
- 17 juillet  
Porte Mélissa (Super-Lioran)
- 27 septembre  
Lafleur Malik (Chambeuil)
- 30 décembre  
Cazes Léa (Le bourg, Laveissière)

### DÉCÈS

- 14 juillet  
Bourbier-Blondeau Suzanne  
(La Chassagne)
- 5 novembre  
Besson Antoine Jean-Marie  
(Le Four-à-Chaux, Laveissière)

**1998**

### MARIAGES

- 25 juillet  
Mirhabib Habibi Seyed  
Rigal Martine
- 29 août  
Delprat Bertrand  
Eigle Dorothee
- 5 septembre  
Ajalbert Serge  
Tufféry Mireille
- 26 septembre  
Ravarino Ange Alain  
Boyer Stéphanie
- 17 octobre  
Guibert Didier  
Edel Véronique
- 17 octobre  
Esbrat Michel  
Andoque Brigitte

### NAISSANCES

- 30 janvier  
Jauriac Valentin (Le Four-à-Chaux)
- 28 mars  
Chastel Corentin (Laveissière)
- 20 avril  
Fabre Maxime (Fraise-Haut)
- 23 avril  
Couderc Quentin Alain  
(Fraise-Bas)
- 17 septembre  
Bonhomme Antoine (Lioran-Val)

### DÉCÈS

- 5 janvier  
Roche Paul (Empalat, Laveissière)
- 21 janvier  
Hurgon-Toupi Marie-Jeanne  
(Laveissière)
- 27 février  
Cairon Jean  
(Fraise-Haut, Laveissière)
- 8 août  
Garrel Jean-Baptiste  
(Chambeuil, Laveissière)
- 20 août  
Besson-Delort Suzanne  
(Le Four-à-Chaux, Laveissière)
- 9 octobre  
Gillet-Jolly Berthe  
(Fraise-Haut, Laveissière)

## Une nouvelle étoile

Depuis juin 1998, l'équipe de football « l'Etoile Vallagnonne » est de nouveau prête à affronter les matchs du championnat quatrième division poule B.

### Les dirigeants :

président :  
Bruno Charbonnel  
vice-président :  
Eric Chalbos  
secrétaire :  
Laurent Meyniel  
secrétaire adjoint :  
Jean-Luc Pierreval  
trésorier :  
Stéphane Bailly  
trésorier adjoint :  
Vincent Escure.

Escure André,  
Pouderoux Louis,  
Vidal Jean-Noël.

Nous souhaitons aux  
30 licenciés-joueurs  
de défendre au  
mieux l'esprit sportif  
et les couleurs de  
l'Etoile Vallagnonne.

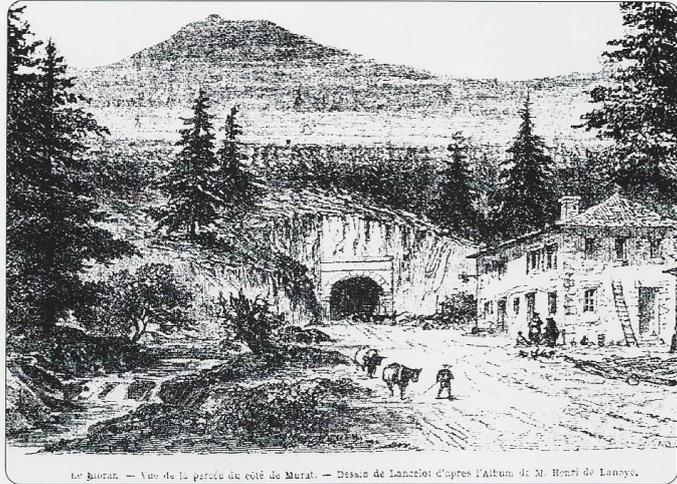
## LA PERCÉE DU LIORAN

« Le 4 avril 1839, après avoir beaucoup tergiversé et s'être fait présenter douze projets » d'amélioration du transit routier de la vallée de l'Alagnon à celle de la Cère, tant à ciel ouvert qu'avec souterrain, « le directeur général des ponts et chaussées informa le préfet Delamarre », promoteur du projet, « du rejet de la rectification routière et de l'adoption du tunnel le moins coûteux, évidemment ».

« Le premier coup de pioche fut donné le 10 mai 1839 », les travaux commencèrent l'été, « le 30 septembre fut le jour solennel de la première pierre ». « Le 23 novembre 1843, après une explosion massive, la liaison entre les deux chantiers fut établie ». Le tunnel fut véritablement inauguré alors : la Sainte-Barbe (4 décembre), célébration de la patronne des mineurs, fut une grande fête au chef-lieu départemental, avec salve d'artillerie, défilé, banquet... et gratification aux ouvriers.

Etrangers et Français (autant qu'on puisse les distinguer), encadrés par les conducteurs et piqueurs des ponts et chaussées (parmi lesquels les Polonais selon toute vraisemblance), car les travaux furent exécutés en régie et non par adjudication, les ouvriers attaquaient la muraille à la barre à mine, travaillaient par poste de 12 heures (avec une heure d'interruption), de 6h à 18h et de 18h à 6h, se réfugiant dans de courtes galeries pendant les tirs de mine, souffrant d'un aérage médiocre et de l'envahissement des eaux du côté de l'Alagnon, du fait de la pente dans les deux cas. « Ni électricité ni marteaux-piqueurs, pas de dynamite, pas de ventilation suffisante » non plus (l'aspirateur manuel à ailettes fut installé en 1841 seulement), des moyens d'évacuation des déblais rudimentaires, « une vie rude en un lieu isolé ou l'hiver dure la moitié de l'année », comme on se plaît à le rappeler.

« "Gloire aux mineurs, gloire éternelle", proclamait la chanson



Le Lioran. — Vue de la percée du côté de Murat. — Dessin de Lanteloni d'après l'Album de M. Henri de Lamaze.

de sainte Barbe, 6 moururent (3 par accident, 3 de maladie : la typhoïde), 56 furent grièvement blessés, du 30 septembre 1839 au 23 novembre 1843 ». Il est juste d'ajouter que le gouvernement créa une caisse de secours en mai 1840 (le règlement prévoyait l'indemnisation), n'hésita pas à gratifier les ouvriers héroïques sauveteurs de leurs camarades de médailles et l'ensemble du personnel d'argent trébuchant (prime de 3 journées de travail) à l'occasion de la fin des travaux, en octobre 1847.

« La percée effectuée (1843), il fallait la parfaire ». Quatre années s'écoulèrent. Le *Courrier du Cantal* du 16 octobre 1847 annonça l'inauguration de la percée pour le 30. Mais le 20 octobre le journal démentait la nouvelle : les temps ne s'y prêtaient guère, alors que le pays subissait une crise économique et frumentaire, que les difficultés de financement du tunnel avaient retardé les travaux. Les portiques d'entrée, par exemple, n'étaient pas achevés.

### 1937 : 1<sup>er</sup> concours scolaire ski alpin

Le Lioran se fait connaître peu à peu. Des skieurs réguliers viennent de Decazeville, de Figeac,

de Rodez, de Limoges. En 1938 la compagnie de chemin de fer met en service, les vendredis et samedis, une voiture avec «hamac» depuis Paris. Les écoliers pratiquent de plus en plus et le 19 février 1937 un premier concours scolaire départemental est disputé. Il est richement doté par l'inspection académique, l'UFOLEP, la ville de Murat et l'Ecole des guides de Laveissière. L'année suivante, la section murataise du S.C.L. organise le championnat interrégional UFOLEP à Prat-de-Bouc et au Lioran. Les jeunes skieurs viennent de la Corrèze, du Puy-de-Dôme, de la Lozère, de la Haute-Loire, de la Haute-Garonne et bien entendu du Cantal. Pour la première fois, le téléphone fut utilisé dans une compétition et rendit de grands services dans la course de descente. Les téléphonistes du 92<sup>e</sup> R.I. furent mis à contribution et des hauts-parleurs placés par Amarger, de Murat. Un concours de photographie réunit 270 épreuves et servit de propagande en faveur des sports d'hiver dans le Cantal. Une marche aux flambeaux illumina Murat. Recteur, inspecteur d'académie, préfet, député (M. Montel) célébrèrent ensuite le sport au banquet donné à l'hôtel Maurel (anciennement de la compagnie d'Orléans).

**Le Lioran**

*Envie de Montagne*

CANTAL AUVERGNE

*Ski, soleil espace...*

Entreprise certifiée ISO 9002

Répondeur enneigement  
04 71 49 50 45

Office de Tourisme 04 71 49 50 08